



Le Conseil de l'eau du  
Nord de la Gaspésie

# RAPPORT ANNUEL 2019-2020

## Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	ii
<b>Mot de la présidence</b> .....	iii
<b>Présentation de l'organisme</b> .....	iv
<b>Liste des acronymes</b> .....	v
<b>Remerciements</b> .....	vi
<b>1. PROMOTION DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU</b> .....	1
1.1 – Concertation et accompagnement.....	1
1.2 – Sensibilisation .....	3
1.3 – Diffusion.....	6
<b>2. MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU</b> .....	7
2.1 – Acquisition de connaissances .....	7
2.2 – Compilation d'informations et de données.....	8
<b>3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU</b> .....	11
3.1 – Suivi de l'accompagnement.....	11
3.2 – Suivi de la mise en œuvre du PDE auprès du MELCC .....	12
<b>4. GESTION CORPORATIVE</b> .....	13
4.1 – Gouvernance .....	13
4.2 – Gestion interne et administrative .....	14
4.3 – Communication .....	15
4.4 – Soutien et formation .....	16
<b>5. ÉQUIPE, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET TABLE DE CONCERTATION</b> .....	18
5.1 – Équipe du CENG .....	18
5.2 – Membres du conseil d'administration (au 31 mars 2020).....	18
5.3 – Membres de la Table de concertation (au 31 mars 2020).....	19
<b>ANNEXE – TABLEAUX DE SUIVI DES ACTIONS DE COMMUNICATION</b> .....	21

## Mot de la présidence

L'ANNÉE 2019-2020 a été une année de pleins feux sur les nouveaux mandats confiés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) au Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie. Ces mandats, découlant de la convention d'aide financière signée à la fin de l'année 2017-2018, ont occupé une bonne part de l'année et des efforts de l'équipe. Bravo les jeunes!

Parmi les réalisations majeures de l'année 2019-2020, il importe de souligner la réalisation de l'exercice de priorisations des problématiques de l'eau du nord de la Gaspésie. Cet exercice, fait avec le soutien de la Table de concertation, a permis d'identifier : l'inondation, l'érosion, la dégradation des habitats aquatiques, la surconsommation de l'eau potable et la disponibilité d'une eau de qualité, comment étant les problématiques sur lesquelles davantage d'efforts devront être mis au cours des prochaines années. Ces problématiques ont, de plus, été identifiées et reconnues en consultant la population et les acteurs de l'eau du nord de la Gaspésie; les efforts en ce sens n'ont pas été négligés par l'équipe, notamment en organisant des parcours consultatifs agrémentés de rallyes sur l'eau et en tenant des kiosques de sensibilisation lors de divers événements. De plus, la mise en place de comités consultatifs – rendus possibles par la collaboration des acteurs de l'eau et de plusieurs ministères – a permis de bonifier cet exercice.

De plus, le CENG – toujours avec l'aide de sa Table de concertation – a efficacement mis en marche le mandat d'élaboration d'objectifs de conservation des milieux humides et hydriques. Les étapes de travail qui permettront de mener à bien cet autre exercice d'ampleur sont maintenant bien planifiées. Encore une fois, l'équipe du CENG aura du pain sur la planche pour l'année qui vient!

Par ailleurs, sur le plan humain, la fin de l'année 2019-2020 a été bousculé par l'angoissante et tragique pandémie de la COVID-19. Malgré tout, l'équipe du CENG s'en est bien tirée, notamment en permettant et en organisant le travail de son équipe à partir de leurs résidences respectives. Malgré la distanciation physique, les jeunes sont restés en contact quotidiennement à l'aide de la mise en place d'outils de visioconférence et de suivi de dossiers efficaces. Bravo pour cette résilience!

Enfin, les défis de la prochaine année seront encore nombreux; ils demanderont notamment au CENG la pleine collaboration du monde municipal, des ministères présents en région et de sa Table de concertation. Fixer des objectifs de conservation pour des milieux naturels et des ressources aussi essentielles que ceux et celles relevant de l'eau est un devoir collectif. Ainsi, la mobilisation autour des mandats du CENG sera au cœur de cette prochaine année, et ce, pour le bénéfice de toutes les communautés du nord de la Gaspésie.

Félicitations à toute l'équipe et poursuivez votre bon travail!



**Paul-André Lajoie, président**

## Présentation de l'organisme

### SA MISSION

Assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de la zone du nord de la Gaspésie.

### SON MANDAT

Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de la zone du nord de la Gaspésie.

### SES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant comme voulu dans la Politique nationale de l'eau du Québec;
2. Promouvoir la protection et la mise en valeur des ressources en eau;
3. Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau;
4. Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion intégrée de l'eau à l'échelle locale, et ce, dans une perspective de développement durable;
5. Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants de la zone du nord de la Gaspésie afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie exerce principalement ses activités sur le territoire des bassins versants du nord de la péninsule gaspésienne, soit des limites du bassin versant de la rivière des Grands Capucins à l'ouest jusqu'aux limites du bassin versant du ruisseau du Prêtre à l'est. Ce territoire comprend principalement les MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé.

### SIÈGE SOCIAL

15, 1<sup>re</sup> avenue Ouest  
Saint-Maxime-du-Mont-Louis (Québec) G0E 1T0  
418-797-2602  
[info@conseileaunordgaspesie.ca](mailto:info@conseileaunordgaspesie.ca)

## Liste des acronymes

AGA	Assemblée générale annuelle
CEGS	Conseil de l'eau Gaspésie Sud
CENG	Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie
EEE	Espèce exotique envahissante
GIRT	Gestion intégrée des ressources et du territoire
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
OBV	Organisme de bassins versants
PDE	Plan directeur de l'eau
ROBVQ	Regroupement des organismes de bassins versants du Québec
RPEP	Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection
UPA	Union des producteurs agricoles
UQAR	Université du Québec à Rimouski
ZGIE	Zone de gestion intégrée de l'eau
ZIP	Zone d'intervention prioritaire

## Remerciements

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie remercie ses partenaires financiers pour l'année 2019-2020

- Emploi et développement social Canada
- Fondation de la faune du Québec
- Fonds vert du Gouvernement du Québec
- Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E)
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
- Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)

# ACTIONS RÉALISÉES EN 2019-2020

## 1. PROMOTION DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La promotion de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) du nord de la Gaspésie passe par des actions visant – en premier lieu – à faire connaître aux divers acteurs de l'eau les enjeux, les orientations et les objectifs du PDE. De ces actions – menées à la fois à partir d'activités de concertation, d'accompagnement, de sensibilisation et de diffusion – peuvent découler des changements dans les pratiques de chacun de ces acteurs, contribuant ainsi à la mise en œuvre du PDE.

### 1.1 – Concertation et accompagnement

#### *Action 1.1.1 – Poursuivre le déploiement du programme « Engagé pour l'eau : partenaires du plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie »*

- La relance du programme « Engagé pour l'eau », amorcée en 2018-2019, s'est poursuivie avec la **recherche de nouveaux partenaires engagés pour l'eau**. Au total, neuf (9) acteurs de l'eau ont signé une entente d'engagement au cours de l'année 2019-2020.
- Ainsi, le CENG a travaillé à **élaborer des plans d'action avec les acteurs engagés : rencontre préparatoire, préparation d'un plan préliminaire par le CENG et validation par l'acteur engagé** pour l'ensemble de ces nouveaux signataires, dont sept (7) ont été validés, permettant la remise de certificats d'engagement pour ces acteurs. Les trois autres acteurs ayant signé des ententes d'engagement sont encore en processus de valider leur plan d'action respectif. Par ailleurs, deux acteurs ayant manifesté l'intention de s'engager – sans encore avoir signé d'entente – ont reçu et validé leur plan d'action respectif pour l'année 2019-2020.
- De plus, le CENG a fourni certains efforts pour **accompagner les acteurs engagés dans la réalisation de leur plan d'action respectif**, notamment en permettant à deux acteurs engagés – Destination Chic-Chocs et la Fédération québécoise pour le saumon atlantique – de décrocher un important financement dans le cadre du programme Affluents Maritime en vue d'un projet de restauration d'accès à des fosses et d'acquisition de connaissances sur les sites de fraies d'un tronçon de la rivière Sainte-Anne.

#### *Action 1.1.2 – Offrir un accompagnement professionnel et financier aux acteurs de l'eau à partir du Fonds EAU Nord Gaspésie (5<sup>e</sup> édition) – Volet I et II*

- **L'appel de projets** du Fonds EAU Nord Gaspésie, pour l'année 2019-2020, a été réalisé à l'hiver 2019.
- Cet appel de projets a permis **l'analyse** de quatre (4) demandes au Fonds EAU Nord Gaspésie.
- Parmi ces demandes, deux (2) projets ont été **sélectionnés** pour être financés et réalisés en 2019-2020. Ces projets ont été les suivants :

- L'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie par la Ville de Cap-Chat;
- L'élaboration d'une grille d'analyse de risque pour les habitats du saumon atlantique dans un contexte d'aménagement forestier.
- Enfin, un nouvel appel de projets (6<sup>e</sup> édition) a été réalisé à l'automne 2019. Cette fois, quatre (4) projets ont été reçus et analysés, lesquels ont tous été sélectionnés. Ces projets seront réalisés au cours de l'année 2020-2021.

*Action 1.1.3 – Représenter le CENG et faire valoir les objectifs du PDE sur différentes instances de concertation actives sur le territoire du nord de la Gaspésie*

- Le CENG a **participé à la réflexion menée en concertation par l'UQAR sur les priorités d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines de la Gaspésie**, lors de la tenue d'un atelier – *Découvrir le projet pilote ES-Gaspésie et le lier aux enjeux de notre territoire, Gaspésie* – à Carleton le 21 mai 2019.
- Le CENG a **siégé sur les comités de suivi des divers projets d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures actifs sur le territoire** pour lesquels un siège lui a été accordé, soit :
  - Projet Galt (exploration et exploitation) – Ressources Utica;
  - Projet Bourque (exploration) – Pieridae Energy;
  - Projet Gaspé (exploration) – Pieridae Energy.
- Par ailleurs, le CENG a poursuivi la **sensibilisation des acteurs régionaux aux enjeux de l'eau reliés aux activités d'aménagement forestier** :
  - **En participant activement aux consultations découlant des tables GIRT régionales** lors d'une (1) rencontre de la Table GIRT commune (7 mai 2019) et lors d'une (1) rencontre de la Table GIRT de la Pointe (5 décembre 2019) ayant pour responsabilités d'accompagner le MFFP dans la planification stratégique de l'aménagement forestier sur le territoire public gaspésien.
  - Cependant, le CENG n'a pas eu à **siéger au comité sur la voirie forestière et au comité sur les bandes riveraines relevant des tables GIRT régionales**, ceux-ci n'ayant eu aucune rencontre au cours de la dernière année.
  - Aussi, le CENG n'a pas eu à **participer à l'élaboration – par la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) et ses collaborateurs – d'une grille d'analyse de risque pour les habitats du saumon atlantique destinée aux tables GIRT régionales, visant à moduler l'utilisation du concept d'aire équivalente de coupe (AEC)**; ce projet sera réalisé par la FQSA au cours de l'année 2020-2021.
- De plus, le CENG n'a pas eu l'occasion de **faciliter l'arrimage entre les objectifs du PDE et les problématiques des milieux marins et côtiers bordant la ZGIE du nord de la Gaspésie en siégeant à la table de concertation « Est » du Comité ZIP Gaspésie**, puisque cette table ne s'est pas réunie durant l'année 2019-2020.
- En revanche, le CENG a permis de **faciliter l'arrimage entre les objectifs du PDE et les problématiques environnementales localisées à l'intérieur de la ZGIE du nord de la Gaspésie en siégeant au conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine** en participant à l'AGA (6 juin 2019) et aux réunions (5) du conseil d'administration de cet organisme.



- Enfin, le CENG a participé, le 16 décembre 2019 à Gaspé, à un atelier organisé par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) en vue de contribuer à l'élaboration de la première politique gouvernementale sur la faune au Québec. Cet atelier a été l'occasion, pour le CENG, de sensibiliser les acteurs présents à la conservation des habitats et des espèces fauniques associés aux milieux humides et hydriques.

*Action 1.1.4 – Accompagner les acteurs municipaux du territoire du nord de la Gaspésie dans la réalisation de leurs diverses responsabilités en lien avec la gestion de l'eau et de ses écosystèmes.*

- La CENG a offert – par courriel – un service d'accompagnement visant à **soutenir les municipalités concernées dans la réalisation d'analyses de vulnérabilité de sources d'eau potable**, notamment en vue de leur communiquer des informations sur les bassins versants concernés. Cependant, aucune des municipalités ciblées n'a eu de besoins d'accompagnement dans ce dossier.
- Le CENG a participé au processus de sélection d'une firme contractée par la MRC de La Côte-de-Gaspé en vue de **soutenir les MRC concernées dans l'élaboration de plans régionaux de conservation des milieux humides et hydriques (PRMHH)**.

*Action 1.1.5 – Accompagner, au besoin, les divers acteurs de l'eau du territoire du nord de la Gaspésie dans leurs activités respectives.*

- Lorsque nécessaire, le CENG a **répondu – ponctuellement – aux demandes d'information des acteurs de l'eau portant sur les bassins versants et les ressources en eau de la ZGIE du nord de la Gaspésie**, notamment pour fournir des statistiques sur certains bassins versants ou des informations toponymiques.
- De plus, le CENG a **soutenu, au besoin, les acteurs de l'eau dans la réalisation de leurs projets permettant la prise en compte des enjeux de l'eau de la ZGIE du nord de la Gaspésie**, notamment dans le cadre des démarches de Destination Chic-Chocs pour l'obtention d'un financement dans le cadre du programme Affluents Maritime.
- Enfin, le CENG a fait une présentation sur la gestion de l'eau et la foresterie, à la demande du Cégep de la Gaspésie et des Îles, auprès des étudiant(e)s en technologie forestière.

## 1.2 – Sensibilisation

*Action 1.2.1 – Mener des activités de sensibilisation sur la dynamique du bois en rivière*

- Le CENG a **participé à la publication et à la diffusion du « Guide d'analyse de la dynamique du bois en rivière » (Boivin et al. 2019) réalisé par l'UQAR et l'UQAC et présenté au CENG et à la Fondation de la faune du Québec.**

- Le CENG a procédé à l'**organisation d'un événement – en collaboration avec l'UQAR – pour informer et sensibiliser les acteurs de l'eau sur la gestion des embâcles de bois mort**. La tenue de cette formation, le 19 septembre 2019, a permis de faire connaître le « Guide d'analyse de la dynamique du bois en rivière » à plusieurs acteurs et gestionnaires régionaux.
- Le CENG a **tenu – auprès de la table de concertation – une séance d'information et de sensibilisation sur la dynamique du bois en rivière**.

*Action 1.2.2 – Mener des activités de sensibilisation auprès des jeunes d'âge scolaire sur les enjeux de l'eau*

- Le CENG a poursuivi la **mise en œuvre du programme éducatif « J'adopte un cours d'eau » auprès des élèves du secondaire dans le cadre du projet « Des rivières surveillées : s'adapter pour l'avenir! »**, conjointement avec le personnel enseignant. Les sorties scolaires ont été faites à l'automne dernier, alors que les analyses du benthos récolté et la rédaction des rapports des élèves ont été finalisées à l'hiver. Au total, trois (3) classes des écoles Esdras-Minville (Grande-Vallée) et Saint-Maxime (Mont-Louis) ont été visitées.
- Le CENG a aussi offert un **atelier sur les bassins versants aux élèves de 4<sup>e</sup> secondaire** et de 1<sup>re</sup> secondaire de l'École des Prospecteurs (Murdochville); au total, sept (7) élèves ont bénéficié de cette activité.
- De plus, le CENG a offert son nouvel **atelier sur la découverte des milieux humides aux écoles primaires** de son territoire. Au total, deux (2) écoles – soit l'École Saint-Joseph-Alban et l'École Saint-Paul, toutes deux sur le territoire de la Ville de Gaspé – ont reçu le CENG pour la tenue de cet atelier le 11 juin 2020. Par ailleurs, plusieurs écoles ont manifesté le souhait de recevoir l'atelier au printemps 2020, cependant, la crise de la COVID-19 a forcé le CENG à annuler ces sorties scolaires. Certaines écoles ont manifesté le souhait de les reporter au printemps 2021.
- Par ailleurs, le CENG a soutenu les **écoles participant au programme « Histoire de saumons »** pour le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie, soit les écoles de l'Escabelle (Cap-Chat) et Gabriel-Le Courtois (Sainte-Anne-des-Monts). Les alevins de cette dernière ont été relâchés en rivière le 1<sup>er</sup> juin 2020. De plus, une nouvelle école – l'école Saint-Maxime (Mont-Louis) – s'est inscrite au programme et a fait l'acquisition du matériel nécessaire avec l'aide du Fonds EAU Nord Gaspésie.
- Enfin, le CENG a tenu un kiosque dans le cadre de l'événement « Les filles et les sciences... un duo électrisant! », tenue à Rimouski le 22 février 2020.

*Action 1.2.3 – Mener des activités de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) de milieux humides et hydriques*

- Le CENG a complété les démarches pour **installer des panneaux de sensibilisation sur les EEE à proximité de différents lacs**. Quatre (4) panneaux supplémentaires ont été installés, soit au lac York (2), au lac de la Ferme et au lac Blanchet.

- Cependant, les autres activités de sensibilisation du CENG sur les EEE ont été reportées, faute du financement nécessaire de la part des partenaires impliqués dans ces activités, soit :
  - le Comité ZIP Gaspésie, le Conseil de l'eau Gaspésie Sud et l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche avec lesquels le CENG devait **participer à l'élaboration d'un fascicule de sensibilisation sur les plantes exotiques envahissantes destiné aux acteurs municipaux.**
  - le Comité ZIP Gaspésie, le Conseil de l'eau Gaspésie Sud et l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche avec lesquels le CENG devait **amorcer une tournée d'information et de sensibilisation sur les plantes exotiques envahissantes destinée aux acteurs municipaux.**

Ces projets seront repris ultérieurement si les partenaires ciblés obtiennent le financement nécessaire.

- Par conséquent, le CENG n'a pas considéré pertinent de **tenir – auprès de la Table de concertation – une séance d'information et de sensibilisation sur les EEE en milieux humides et hydriques.** Une telle séance sera tenue ultérieurement si les activités précédentes sont réalisées.

#### *Action 1.2.4 – Mener des activités de sensibilisation auprès des riverains sur les enjeux de l'eau*

- La **planification et l'organisation de rencontres de sensibilisation auprès des riverains (lacs et rivières) sur le maintien de bandes riveraines et sur l'adoption de bonnes pratiques** ont été une fois de plus reportées à l'année prochaine. Cette décision a été prise afin de respecter les priorités de l'organisme, notamment la réalisation des nouveaux mandats octroyés par le MELCC.

#### *Action 1.2.5 – Mener des activités de sensibilisation sur l'économie d'eau potable auprès des citoyens et des citoyennes de la ZGIE du nord de la Gaspésie*

- Le CENG a **tenu des kiosques d'information et de sensibilisation sur l'économie d'eau potable à Cap-Chat [8 juin 2019] et à Grande-Vallée [13 mai 2019] dans le cadre de la distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie.**

#### *Action 1.2.6 – Mener des activités de sensibilisation auprès des acteurs régionaux sur les enjeux de l'eau en lien avec la filière des hydrocarbures*

- Considérant le changement de propriétaire des actifs portant sur le projet Galt, le CENG n'a tenu qu'une seule **séance d'information sur les enjeux de l'eau liés au développement de la filière des hydrocarbures.**, lors de la rencontre de la Table de concertation du 2 avril 2019. Cependant, la nouvelle compagnie propriétaire du projet – Ressources Utica – a démontré une ouverture pour tenir une seconde rencontre au cours de l'année 2020-2021, soit au terme de l'étude d'impacts en cours pour le projet Galt.

## 1.3 – Diffusion

*Action 1.3.1 – Mettre en place ou consolider des outils de diffusion visant à faire connaître les enjeux de l'eau ou les actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDE*

- Bien que le CENG rende toujours disponible, sur son site Internet, une carte interactive présentant l'ensemble de ces projets d'acquisition de connaissances, la poursuite de la refonte du site Internet de l'organisme ne lui a pas permis de procéder à **l'ajout de données nouvelles à cette cartographie interactive** au cours de la dernière année.
- Le CENG a procédé, en novembre 2019, à la **diffusion – sous la forme de Flash Inf'eau ou d'articles de journaux – d'informations spécifiques à des thématiques d'actualité en lien avec les enjeux soulevés par le PDE**, portant sur les interactions entre les changements climatiques et les ressources en eau. Il a, de plus, rédigé deux autres Flash Inf'eau, l'un portant sur la dynamique des cours d'eau et l'autre portant sur la dynamique du bois en rivière. La diffusion de ces autres publications est prévue pour l'année 2020-2021, le premier ayant déjà été diffusé le 7 mai 2020.
- La refonte du site Internet du CENG s'est poursuivie au cours de l'année 2019-2020, notamment afin de permettre d'ajouter des informations sur les problématiques de l'eau prioritaire pour le nord de la Gaspésie, contribuant ainsi à **mettre à jour les différents onglets de diffusion et de sensibilisation à l'intérieur du site Internet du CENG**.

## 2. MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La mise à jour du PDE du nord de la Gaspésie passe par des actions visant – en premier lieu – à mieux connaître les bassins versants de la ZGIE du nord de la Gaspésie. Ces actions – menées à la fois par des activités d'acquisition de connaissances et de compilation d'informations sur le territoire – permettront de raffiner l'état de connaissances des problématiques de l'eau et de ses écosystèmes pour le nord de la Gaspésie et, ultimement, de bonifier l'ensemble des éléments du PDE : portrait, diagnostics et plan stratégique.

### 2.1 – Acquisition de connaissances

#### *Action 2.1.1 – Réaliser la caractérisation de différents écosystèmes riverains ou humides sur le territoire du nord de la Gaspésie*

- Le CENG a terminé, dans le cadre d'un projet du Fonds EAU Nord Gaspésie, la **rédaction d'un rapport de caractérisation sur l'état des berges et la qualité de la bande riveraine d'un tronçon de la rivière de Mont-Saint-Pierre**. La présentation de ce rapport à la Municipalité de Mont-Saint-Pierre a été faite le 19 février 2020.
- Par ailleurs, dans un accord commun pris avec la Société de gestion des rivières de Gaspé, la **caractérisation et la rédaction d'un rapport sur l'état des berges et la qualité de la bande riveraine d'un tronçon de la rivière Saint-Jean** ont été abandonnées. L'abandon de ce projet s'explique par l'incapacité de récupérer les données prises sur le terrain qui ont été compromises par la stagiaire embauchée pour faire ce travail lors de l'année 2018-2019.

#### *Action 2.1.2 – Effectuer le suivi de l'état de santé de différentes rivières sur le territoire du nord de la Gaspésie*

- De manière mensuelle, entre les mois d'avril et d'octobre 2019, le CENG a **procédé à l'échantillonnage de l'eau des rivières Cap-Chat et Sainte-Anne dans le cadre du Réseau-rivières portant sur le suivi de la qualité de l'eau**. Les échantillons recueillis ont été remis au MELCC et l'entente de collaboration sera poursuivie pour au moins les deux prochaines années.
- Le CENG a également procédé à **l'échantillonnage et l'analyse du benthos des rivières Madeleine et Dartmouth à partir du programme de surveillance volontaire « SurVol Benthos » et dans le cadre du projet « Des rivières surveillées : s'adapter pour l'avenir! »**.

#### *Action 2.1.3 – Contribuer à la caractérisation de la dynamique fluviale et des risques d'aléas fluviaux de différentes rivières sur le territoire du nord de la Gaspésie*

- Dans le cadre de l'entente de collaboration signée entre le CENG et l'UQAR, des efforts ont été menés afin de **développer, en partenariat avec l'UQAR, des connaissances et des outils pour l'analyse et la gestion des aléas hydrogéomorphologiques (HGM) pour différentes rivières estimées prioritaires sur le territoire du nord de la Gaspésie**. Ainsi, le CENG a mené les activités suivantes :

- Le CENG a **planifié, préparé et assisté à des rencontres de suivi et à des rencontres publiques en vue de suivre et d'échanger sur la progression du projet**, notamment auprès de l'UQAR, des MRC et des gestionnaires de rivière à saumon concernés.
- Le CENG – avec l'UQAR – a procédé à **l'acquisition de données sur le terrain afin de compléter la caractérisation HGM pour les rivières Cap-Chat, Sainte-Anne, Marsoui, à Claude, de Mont-Louis, de l'Anse-Pleureuse et de Grande-Vallée.**
- Le CENG – avec l'UQAR – a commencé à **analyser les données pour réaliser la caractérisation et le diagnostic HGM des rivières** susmentionnées, notamment afin d'établir la segmentation fluviale et les tracés historiques de ces rivières.
- Le CENG n'a pas eu à **contribuer – à la demande et avec le soutien financier du ministère de la Sécurité publique (MSP) du Québec – au référencement des inondations ciblées par le MSP sur la ZGIE du nord de la Gaspésie, ou à procéder – en fonction de ses capacités internes d'intervention – au référencement d'une inondation survenue dans l'année sur la ZGIE du nord de la Gaspésie**, puisqu'aucun débordement majeur ne s'est produit au cours de l'année 2019-2020.

*Action 2.1.4 – Amorcer l'acquisition de connaissances sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) des milieux humides et hydriques présentes sur le territoire du nord de la Gaspésie*

- À défaut d'avoir des ressources à l'interne spécialisées en botanique, le CENG n'a pas procédé cette année à **l'identification formelle des espèces exotiques envahissantes observées à différents endroits de la ZGIE du nord de la Gaspésie.**
- Par conséquent, le CENG n'a pas procédé à la **constitution d'une base de données internes visant à inventorier les observations d'espèces exotiques envahissantes faites à l'intérieur de la ZGIE du nord de la Gaspésie.** Ce projet sera réévalué au cours de la prochaine année.

## 2.2 – Compilation d'informations et de données

*Action 2.2.1 – Acquérir auprès des acteurs de l'eau différentes informations et données nouvelles sur les bassins versants du nord de la Gaspésie*

- Considérant l'absence de signalements au cours de la dernière année, le CENG n'a pas eu à **compiler et organiser les données recueillies à partir des fiches d'observation remplies par divers acteurs visant à raffiner le suivi de l'état des ressources en eau de la ZGIE du nord de la Gaspésie.**
- Le CENG a pu **établir – dans le cadre du programme « Engagé pour l'eau » une entente de partage d'informations et de données sur l'eau et ses écosystèmes,** auprès de la Ville de Cap-Chat. Celle-ci a accepté de lui communiquer ses données de mesures des niveaux d'eau de la rivière Cap-Chat.

*Action 2.2.2 – Intégrer les informations et données nouvelles sur les bassins versants du nord de la Gaspésie à l'intérieur des outils de compilation du CENG*

- Le CENG a poursuivi la **mise à jour de sa base de données interne compilant les données disponibles relatives aux ressources en eau et à leurs écosystèmes au nord de la Gaspésie** en fonction des informations recueillies en cours d'année.

*Action 2.2.3 – Amorcer la mise à jour des éléments constitutifs du plan directeur de l'eau : portrait, diagnostics et plan stratégique*

- Le CENG a reporté ses efforts pour **intégrer les nouvelles données disponibles et accumulées au cours des dernières années à l'intérieur du portrait et des diagnostics du PDE** et son intention d'**amorcer la révision des actions inscrites au plan stratégique du PDE sur la base des plans d'action découlant des acteurs de l'eau associés au programme « Engagé pour l'eau »**, devant la nécessité de terminer d'abord les deux mandats de mise à jour du PDE octroyés par le MELCC (voir la section 2.3 ci-dessous).

## 2.3 – Mise à jour des priorités et des éléments concernant les objectifs de conservation du Plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie

*Action 2.3.1 – Compléter – en concertation – l'établissement des problématiques de l'eau prioritaires pour la ZGIE du nord de la Gaspésie*

- Le CENG a **réalisé une tournée de consultations citoyennes visant à connaître l'opinion des résidents et résidentes sur les problématiques prioritaires de la ZGIE du nord de la Gaspésie**. Cette tournée a pris la forme de cinq parcours consultatifs – combinant des rallyes sur l'eau et des tables de discussion – et de kiosques de sensibilisation et de priorisation lors de différents événements et festivals. Un sondage en ligne s'adressant au public a également été diffusé.
- Le CENG a **révisé – à partir de comités consultatifs – l'état des problématiques pour chacun des enjeux du Plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie et établi les problématiques prioritaires pour chacun de ces enjeux**. Les comités consultatifs ont été au nombre de trois, portant respectivement sur les problématiques des thèmes suivants : Sécurité et dynamique des cours d'eau, Quantité et qualité de l'eau, et, Milieux naturels et espèces piscicoles.
- Le CENG a pu **établir – à l'aide d'un sondage destiné à Table de concertation – une priorisation préliminaire des problématiques pour l'ensemble de la ZGIE du nord de la Gaspésie**. Pour ce faire, un atelier a été tenu lors de la rencontre de la table du 2 avril 2019.
- Le CENG a pu **déterminer – sur la base des exercices de concertation précités – une proposition de priorisation et entériner cette proposition avec la Table de concertation**. Cette proposition a été présentée à la table et entérinée par celle-ci, notamment à la suite d'un atelier et d'une plénière, lors de la rencontre du 17 octobre 2019.



- Le CENG a pu **transmettre au MELCC – à l'aide des formulaires préétablis – les informations relatives aux problématiques prioritaires établis pour la ZGIE du nord de la Gaspésie**, et ce, dans les délais prescrits, soit au plus-tard le 31 octobre 2019.
- De plus, le CENG a pu **transmettre au MELCC – à l'aide des formulaires préétablis – les informations relatives aux efforts de concertation réalisés en vue d'établir les problématiques prioritaires de la ZGIE du nord de la Gaspésie**, encore une fois dans les délais prescrits.

*Action 2.3.2 – Mettre à jour les éléments inscrits au Plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie concernant les objectifs en matière de conservation des ressources en eaux et des milieux qui leur sont associés*

- Contrairement à sa planification initiale, les activités du CENG liées à cette action ont été modifiées à la suite de nouvelles directives du MELCC, reçues le 19 juin 2019, venant préciser les attentes du Ministère à l'égard de cette mise à jour et de son échéance finale (reportée au plus tard au 15 mars 2021). En conséquence, les activités suivantes ont été réalisées :
  - Le CENG a établi un plan de travail précisant, pour le bénéfice du Ministère, les étapes envisagées pour élaborer – en concertation – des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques. Ce plan de travail a été entériné par la Table de concertation, lors de sa rencontre du 11 mars 2020, et a été déposé au Ministère dans les délais inscrits, soit au plus tard le 15 mars 2020.
  - L'équipe du CENG a suivi une formation sur l'application de l'approche des *Normes ouvertes pour la pratique de la conservation* en vue d'utiliser cette approche dans l'élaboration des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques.
  - Le CENG a amorcé les premières étapes de travail sur la mise à jour des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques en débutant une tournée des municipalités présentes dans la ZGIE du nord de la Gaspésie afin de leur présenter ce mandat ministériel et d'envisager leur collaboration dans sa réalisation au cours de l'année 2020-2021.



### 3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Le suivi de la mise en œuvre du PDE du nord de la Gaspésie passe par des actions visant à recueillir, auprès des acteurs de l'eau (incluant le CENG), les informations nécessaires permettant d'évaluer leur contribution respective à l'atteinte des objectifs du PDE. Ces actions – menées essentiellement dans le cadre des activités d'accompagnement du CENG – permettront de dégager une appréciation globale de la progression de la mise en œuvre du PDE et d'envisager, le cas échéant, des ajustements nécessaires.

#### 3.1 – Suivi de l'accompagnement

*Action 3.1.1 – Procéder au suivi de la mise en œuvre des actions réalisées par les acteurs de l'eau adhérant au programme « Engagé pour l'eau : partenaires du plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie »*

- Lors de la poursuite du programme « Engagé pour l'eau », le CENG a pu **prendre contact avec les acteurs engagés pour établir le bilan annuel de la progression de leurs actions respectives**. Ainsi, leurs réalisations récentes contribuant à la mise en œuvre du PDE – au total de 39 – ont été intégrées à la base de données nationale des PDE (« AGIRE ») mise en place par le ROBVOQ et le MELCC.
- En effectuant ce suivi, le CENG a pu **associer les actions menées par les acteurs engagés à la progression de l'atteinte des objectifs du PDE**.

*Action 3.1.2 – Procéder au suivi des projets réalisés dans le cadre du Fonds EAU Nord Gaspésie (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> éditions) – Volet I et II*

- Le CENG a terminé le **suivi des projets financés au cours de l'année 2018-2019 dans le cadre du Fonds EAU Nord Gaspésie**, soit :
  - o L'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie par la Municipalité de Grande-Vallée;
  - o La caractérisation de l'état des berges et de la bande riveraine d'un tronçon de la rivière de Mont-Saint-Pierre.Ces deux projets sont désormais complétés.
- Le CENG a fait ou amorcé le **suivi des projets financés au cours de l'année 2019-2020 (5<sup>e</sup> édition)**, soit :
  - o L'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie par la Ville de Cap-Chat;
  - o L'élaboration d'une grille d'analyse de risque pour les habitats du saumon atlantique dans un contexte d'aménagement forestier.De ces deux projets, le premier est terminé, alors que le second se poursuivra au cours de l'année 2020-2021.
- Une fois complété, le CENG a veillé à **associer les projets menés avec le soutien du fonds à la progression de l'atteinte des objectifs du PDE**, notamment via les outils de compilation établis par le MELCC et le ROBVOQ.

*Action 3.1.3 – Procéder au suivi des projets réalisés par le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie*

- Outre sa participation à des projets ministériels (p. ex. Réseau-rivières et SurVol Benthos) ou découlant du Fonds EAU Nord Gaspésie (p. ex. caractérisation d'un tronçon de la rivière de Mont-Saint-Pierre), le CENG n'a pas complété d'autres projets d'acquisition de connaissances au cours de l'année 2019-2020. Par conséquent, il n'a pas eu à **associer les efforts d'acquisition de connaissances – réalisés par le CENG dans une perspective de mise à jour du PDE – à la progression de l'atteinte des objectifs du PDE**. Cependant, certains projets d'acquisition de connaissances demeurent en cours, tel que celui mené conjointement avec l'UQAR sur la caractérisation HGM de dix rivières du nord de la Gaspésie.

### 3.2 – Suivi de la mise en œuvre du PDE auprès du MELCC

*Action 3.2.1 – Procéder à la reddition du suivi de la mise en œuvre du PDE auprès du MELCC*

- Au terme de l'année 2019-2020, le CENG a effectué un **suivi de la mise en œuvre des actions/réalisations du PDE auprès du MELCC à partir des formulaires 1 et 2 devant être remplis annuellement**. Ces formulaires, dûment remplis, ont été remis au Ministère dans le respect des dates d'échéances prescrites, soit au plus tard le 31 mai 2019.

## 4. GESTION CORPORATIVE

La gestion corporative du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie passe – en premier lieu – par des actions visant à assurer efficacement la gouvernance et la gestion interne et administrative de l'organisme. En complément, la participation à des formations et à divers événements permet d'améliorer la gestion de l'organisme et son implication dans le plan directeur de l'eau. Enfin, les actions de communication de l'organisme permettent de tenir le public informé de ses activités, ce qui favorise une gestion corporative saine et transparente.

### 4.1 – Gouvernance

#### *Action 4.1.1 – Maintenir une table de concertation réunissant les acteurs de l'eau de la zone de gestion intégrée de l'eau du nord de la Gaspésie*

- Au cours de l'année, le CENG a organisé trois (3) rencontres visant à **réunir la Table de concertation afin que les acteurs de l'eau puissent assister le CENG dans ses mandats**, en particulier ceux 1) de terminer un **exercice de priorisation des problématiques [de l'eau] de la ZGIE du nord de la Gaspésie à partir du PDE approuvé** et 2) d'amorcer l'exercice de **mise à jour des éléments inscrits au PDE concernant les objectifs en matière de conservation des ressources en eau et des milieux [humides et hydriques] qui leur sont associés**.

Par ailleurs, deux des rencontres de la Table de concertation ont permis au CENG de procéder – par des séances d'échanges et d'information – à la sensibilisation des acteurs de l'eau présents à divers sujets, soit :

- Les enjeux de l'eau en lien avec le développement de la filière des hydrocarbures;
- Les enjeux de l'eau en lien avec la dynamique du bois en rivière.

Enfin, un nouveau membre conseiller a été ajouté à la Table de concertation, avec le consensus des autres membres de la Table, soit le ministère de la Santé et des Services sociaux.

#### *Action 4.1.2 – Assurer la gestion corporative du CENG à titre d'organisme à but non lucratif*

- Le CENG a procédé à la **réunion du conseil d'administration – conformément aux règlements généraux de l'organisme – aussi souvent que nécessaire pour assurer la bonne gestion et le bon fonctionnement du CENG**. Ainsi, le conseil d'administration s'est réuni à cinq (5) reprises au cours de la dernière année, soit le 25 avril 2019, le 19 juin 2019, le 25 septembre 2019, le 28 novembre 2019, ainsi que le 29 janvier 2020.
- De plus, le CENG s'est assuré de **tenir – conformément aux règlements généraux de l'organisme – une assemblée générale annuelle auprès de ses membres** pour marquer la fin l'année 2018-2019, soit le 19 juin 2019.
- Par ailleurs, le CENG a consenti des efforts afin de **consolider et maintenir à jour la liste des membres du CENG**; ces efforts seront maintenus au cours de la prochaine année.

- Enfin, le CENG a **procédé à la rédaction ou à la révision, au besoin, des règlements généraux ou des politiques internes de l'organisme** en mettant en place une *Politique de prévention et de traitement des plaintes en matière de harcèlement psychologique et sexuel*.

## 4.2 – Gestion interne et administrative

### *Action 4.2.1 – Assurer la planification et le suivi des activités du CENG*

- En début d'année, le CENG a procédé à la **réalisation de son plan d'action annuel pour l'année 2019-2020**; ce plan a été adopté par son conseil d'administration et présenté en AGA, puis remis au MELCC.
- Par la suite, le CENG a également procédé à la **réalisation de son rapport d'activités pour l'année 2018-2019**, lequel a pour sa part été adopté en AGA, puis remis au Ministère.
- Enfin, pour assurer la saine gestion de l'organisme, les codirecteurs du CENG se sont par ailleurs assurés de **tenir régulièrement des réunions de codirection**.

### *Action 4.2.2 – Assurer la gestion financière et la comptabilité du CENG*

- Au début de l'année et tel qu'exigé par le MELCC, la codirection a veillé à **réaliser les prévisions et les suivis budgétaires du CENG**, lesquels ont été validés par le conseil d'administration de l'organisme.
- La codirection du CENG s'est également assuré d'**organiser et faire le suivi de la comptabilité courante et du service de paie** afin que chacune et chacun des employé(e)s soient correctement rémunéré(e)s.
- De plus, la codirection du CENG a procédé au **suivi des dossiers financiers et administratifs, notamment dans le cadre de la convention d'aide financière avec le MELCC**, soit en remettant notamment les livrables suivant :
  - **La planification des activités et les prévisions budgétaires associées à l'aide financière du MELCC (à partir des formulaires 3 à 5);**
  - **Le bilan des activités et le bilan des dépenses réelles associées à l'aide financière du MELCC (à partir des formulaires 3 à 5).**
  - **Les autres livrables requis par le MELCC.**
- Enfin, le CENG s'est permis d'**allouer, au besoin, des contrats et assurer leur suivi**. Le contrat suivant a été accordé au cours de l'année :
  - La confection de marionnettes pour l'activité scolaire d'interprétation sur les milieux humides au printemps 2019;

### *Action 4.2.3 – Assurer la gestion des ressources humaines du CENG*

- Au milieu de l'année, la codirection du CENG s'est chargée de **procéder à l'embauche de stagiaires étudiants en fonction des besoins du plan d'action annuel 2019-2020**. Ainsi, Mme Lisa Michaud – étudiante en géographie – a participé aux efforts de consultation publique, de sensibilisation et d'acquisition de connaissances menés par l'organisme au cours de l'été 2019.
- Par ailleurs, le CENG a procédé au remplacement d'un poste régulier devenu vacant en cours d'année. Ce poste a été comblé en février 2020 par M. Frédéric Bossé, à titre de conseiller en environnement – mobilisation et planification.

- Dès leur embauche et pour le reste du personnel en place, la codirection du CENG s'est assurée d'**accompagner et superviser les ressources humaines engagées en fonction des responsabilités respectives de la codirection.**
- Cependant, considérant le changement de poste survenu au milieu de l'année et la crise de la COVID-19 ayant forcé la fermeture physique des bureaux de l'organisme, le CENG n'a pas été en mesure de **procéder à une formation de sensibilisation visant à prévenir le harcèlement psychologique ou sexuel en milieu de travail.** Cette formation a été remise ultérieurement.
- L'organisme a pu **compléter la révision de la Politique de gestion des ressources humaines du CENG,** laquelle a été entérinée par son conseil d'administration le 7 mai 2020.
- Enfin, le CENG a procédé à **l'acquisition – au besoin – du matériel informatique, bureautique ou spécialisé (p. ex. pour le terrain) nécessaire aux besoins des ressources humaines,** notamment par l'achat de station de bureau assis/debout permettant de diversifier les positions de travail et de rendre chacun des postes de travail plus ergonomiques.

#### *Action 4.2.4 – Assurer la gestion des équipements/données informatiques et des espaces de travail du CENG*

- L'organisme a assuré **l'entretien et la mise à niveau du matériel informatique du CENG,** notamment en procédant au remplacement de trois écrans d'ordinateur désuets. Ceux-ci ont été remplacés par l'achat d'écrans munis de caméra et de micro intégrés, et de capacités d'ajustement plus ergonomiques.
- Cependant, le CENG n'a pu **mettre en place de nouvelles procédures de gestion et de sauvegarde des données informatiques (p. ex. dossiers, photos, fichiers de forme, bibliographie, etc.);** il a cependant bonifié l'usage de certaines procédures, tel que la synchronisation de plusieurs dossiers avec les comptes infonuagiques déjà disponibles.
- Le CENG a fait la demande d'**aménager un espace de repas/repos pour les ressources humaines du CENG** au propriétaire des locaux servant de siège social à l'organisme. Les rénovations sont en cours et l'espace de repas/repos sera fonctionnel dès l'été 2020.
- L'équipe du CENG s'est assuré de **participer, au besoin, à l'aménagement et à l'entretien des espaces de travail du CENG.** Pour compléter ces efforts, un contrat d'entretien ménager a été accordé afin de garder les lieux de travail propres en tout temps.

### 4.3– Communication

#### *Action 4.3.1 – Informer les acteurs de l'eau et le public des activités menées par le CENG*

- La **rédaction [et la publication] de revues électroniques semestrielles informant les acteurs de l'eau et le public sur les activités de l'organisme** ont été faites pour les mois de juin et de décembre 2019. Ces revues ont été diffusées via les listes de diffusion du CENG et à partir des médias sociaux de l'organisme.

- De plus, le CENG s'est assuré d'**informer régulièrement, par les médias sociaux, les acteurs de l'eau et le public sur les activités de l'organisme**; au total, 178 publications ont été faites.
- Enfin, la **rédaction, occasionnellement et au besoin, de communiqués de presse** par le CENG a permis d'informer de manière plus officielle le public sur certaines activités ou certains changements au sein de l'organisme. Au total, sept (7) communiqués ont été émis, soit sur les sujets suivants :
  - Parcours consultatifs sur les enjeux de l'eau – juin 2019;
  - Lancement d'une fiche de signalement des problématiques liées à l'eau en Gaspésie – juin 2019 (conjointement avec le CEGS);
  - Poursuite de la tournée consultative sur les problématiques liées à l'eau au nord de la Gaspésie – juillet 2019;
  - Lancement d'un sondage de priorisation des problématiques liées à l'eau au nord de la Gaspésie – septembre 2019;
  - Annonce des cinq problématiques prioritaires liées à l'eau au nord de la Gaspésie – novembre 2019;
  - Lancement du 6<sup>e</sup> appel de projets du Fonds EAU Nord Gaspésie – décembre 2019;
  - Fermeture temporaire des bureaux physiques du CENG (dans le contexte de la pandémie de la COVID-19) – mars 2020.

#### 4.4 – Soutien et formation

##### *Action 4.4.1 – Participer, au besoin, à diverses activités de soutien et de formation*

- De manière à demeurer à l'affût des dossiers de l'eau d'actualité et d'échanger avec les autres OBV du Québec, le CENG s'est permis de **participer aux rendez-vous annuels des organismes de bassins versants (OBV) organisés par le ROBVQ**. Voici la liste de ces événements :
  - 21 au 23 octobre 2019, Saint-Alexis-des-Monts – 22<sup>e</sup> Rendez-vous des OBV : spectre de la participation citoyenne et documentation des inondations;
  - 13 novembre 2019, Rimouski – Rencontre régionale d'accompagnement – Brigade PDE, organisée par le ROBVQ.
- Pour les mêmes raisons, le CENG s'est permis également de **participer, au besoin, aux formations ou aux événements (colloques, congrès, forums) proposés par le ROBVQ ou d'autres acteurs de l'eau** suivants :
  - 2 mai 2019, Bonaventure – Atelier de travail, organisé par le Comité ZIP Gaspésie, sur *l'Atlas des milieux côtiers d'intérêt pour la conservation dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent*.
  - 11 juin 2019, Petite-Vallée – Formation, organisée par la Table GIRT régionale (en collaboration avec le MFFP), sur la reconnaissance des étangs vernaux.

- 27 août 2019, Gaspé – Atelier, organisé par le Réseau québécois sur les eaux souterraines, visant à *Protéger les sources municipales d'eau potable de surface et répondre aux exigences du RPEP.*
- 16 octobre 2019, Gaspé – Atelier n° 2, organisé par l'UQAR, sur la *Résilience côtière – MRC Côte-de-Gaspé et Rocher-Percé.*
- 21 novembre 2019, Sainte-Anne-des-Monts – Activité de transfert de connaissances, organisée par le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie, sur les *Mesures de protection des espèces en situation précaire de la forêt privée gaspésienne (EMVS);*
- 16 et 17 janvier 2020, Gaspé – Formation, offerte par Conservation de la nature Canada, sur l'application de l'approche des *Normes ouvertes pour la pratique de la conservation;*
- 9 et 10 mars 2020, Québec – Formation, organisée par le ROBVQ, sur la cartographie des fonctions écologiques des milieux humides;
- 27 mars 2020 – Webinaire, organisée par le ROBVQ, sur *L'état de référence sur la mobilisation.*

## 5. ÉQUIPE, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET TABLE DE CONCERTATION

### 5.1 – Équipe du CENG

- Codirecteur : Thierry Ratté, M. Sc. biologie.
- Codirecteur : Yves Briand, M. Sc. biologie.
- Conseillère en environnement : Amélie Adam, M. Sc. géographie
- Conseillère en environnement : Anne-Marie Smith, M. Sc. environ. et dév. durable (jusqu'au 5 décembre 2019)
- Conseiller en environnement : Frédéric Bossé M. Sc. environ. et dév. Durable (à partir du 17 février 2020)
- Conseillère en dynamique des cours d'eau : Sophie Delorme, M. Sc. géographie

### 5.2 – Membres du conseil d'administration (au 31 mars 2020)

SECTEUR MUNICIPAL	Mairesse de Cap-Chat	Marie Gratton
	Maire de Petite-Vallée	Dany Brousseau
SECTEUR ÉCONOMIQUE	Fédération de l'UPA de la Gaspésie–Les Îles	Karina Espinoza-Rivière
	Groupe de scieries GDS	Sylvain Couturier
SECTEUR COMMUNAUTAIRE	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs	Laurent Mimeault
	Commission scolaire des Chics-Chocs	Jean-Yves Dupuis (secrétaire)
CITOYEN	MRC de La Haute-Gaspésie	Paul-André Lajoie (président)
	MRC de La Côte-de-Gaspé	Steve Pronovost (vice-président)



### 5.3 – Membres de la Table de concertation (au 31 mars 2020)

	Membre	Désignation	Représentant(e)
<b>Secteur municipal et autochtone</b>			
1	Élu(e) de la MRC de La Haute-Gaspésie	Désigné(e)s par la MRC de La Haute-Gaspésie	Marie Gratton
2	Aménagiste ou responsable du développement durable de la MRC de La Haute-Gaspésie		Karine Thériault
3	Élu(e) de la MRC de La Côte-de-Gaspé	Désigné(e)s par la MRC de La Côte-de-Gaspé	Dany Brousseau
4	Aménagiste ou responsable du développement durable de la MRC de La Côte-de-Gaspé		Pascal Caron-Savard
5	Représentant(e) de la MRC de La Matanie	Désigné(e) par la MRC de La Matanie	Olivier Banville
6	Représentant(e) de la MRC du Rocher Percé	Désigné(e) par la MRC du Rocher Percé	<i>Vacant</i>
7	Représentant(e) de la communauté micmaque de Gespeg	Désigné(e) par la communauté micmaque de Gespeg	<i>Vacant</i>
<b>Secteur économique</b>			
8	Représentant(e) des gestionnaires de rivières à saumons	Désigné(e) par la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) parmi les gestionnaires de rivières à saumon de la ZGIE du nord de la Gaspésie	<i>Vacant</i>
9	Représentant(e) des bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA) en forêt publique	Désigné(e) par les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement (BGA) s'approvisionnant dans les forêts publiques de la ZGIE du nord de la Gaspésie	Sylvain Couturier
10	Représentant(e) des groupements forestiers	Désigné(e) par la Fédération des regroupements forestiers de la Gaspésie	Dany Samuel
11	Représentant(e) du secteur des hydrocarbures ou des mines	Désigné(e) par les entreprises qui ont un permis d'exploration ou d'exploitation d'hydrocarbures ou minier dans la ZGIE du nord de la Gaspésie	Guy Amyot
12	Représentant(e) du secteur agricole	Désigné(e) par la Fédération de l'UPA de la Gaspésie–Les Îles	Karina Espinoza-Rivière
13	Représentant(e) des entreprises récréotouristiques	Élu(e) par collège électoral lors de l'assemblée générale annuelle du CENG	<i>Vacant</i>
14	Représentant(e) des chambres de commerce	Désigné(e) en alternance aux deux ans par les chambres de commerce de la Haute-Gaspésie et de la Côte-de-Gaspé	<i>Vacant</i>

Secteur communautaire et environnemental			
15	Comité ZIP Gaspésie	Désigné(e) par le Comité ZIP Gaspésie	Geneviève Lemoyne
16	Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM)	Désigné(e) par le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM)	Steve Pronovost
17	Commission scolaire des Chic-chocs	Désigné(e) par la Commission scolaire des Chic-chocs	Jean-Yves Dupuis
18	Représentant(e) des associations de chasse et pêche	Désigné(e) par la Fédération québécoise chasse et pêche (FédéCP)	Laurent Mimeault
19	Représentant(e) des associations de riverains	Élu(e) par collège électoral lors de l'Assemblée générale annuelle du CENG	<i>Vacant</i>
20	Représentant(e) des groupes environnementaux locaux	Élu(e) par collège électoral lors de l'Assemblée générale annuelle du CENG	<i>Vacant</i>
21	Représentant(e) des associations de quad	Désigné(e) par la Fédération québécoise des clubs quads	Mathieu Vallières
Membre citoyens			
22	Citoyen(ne), résident de la MRC de La Haute-Gaspésie	Élu(e) parmi les citoyen(ne)s membres du CENG lors de son assemblée générale annuelle	Paul-André Lajoie
23	Citoyen(ne), résident de la MRC de La Côte-de-Gaspé	Élu(e) parmi les citoyen(ne)s membres du CENG lors de son assemblée générale annuelle	<i>Vacant</i>

### Conseillers du secteur gouvernemental

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)	Laurence Laperrière
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)	Isabelle Turbide – Forêt Jean-Philippe Marcoux – Faune
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)	Marie-Josée Racine
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	Sébastien Lévesque
Ministère des Transports du Québec (MTQ)	Serge Rhéaume
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)	Marjolaine Bernier-Leduc
Ministère de la Sécurité publique (MSP)	Jolianne Lequin / Andie-Packwood Cloutier
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	Louis-Charles Rainville
Parc national du Canada Forillon	Daniel Sigouin
Sépaq – Parc national de la Gaspésie et Réserve faunique des Chic-Chocs	Claude Isabel

### Conseiller pour les communautés autochtones

Secrétariat Mi'gmaoui Mawiomni	Mathieu Grey-Lehoux / Scott Metallic
--------------------------------	--------------------------------------

## ANNEXE – TABLEAUX DE SUIVI DES ACTIONS DE COMMUNICATION

### Communications diffusées par le CENG en 2019-2020

Date	Réциpiendaires	Outil	Sujet
15-avril-19	Liste de diffusion	Offre d'emploi	Stage en environnement
4-juin-19	Liste de diffusion	Avis de convocation	Assemblée générale annuelle du CENG
11-juin-19	Liste de diffusion et liste de médias	Communiqué de presse	Parcours consultatifs sur les enjeux de l'eau au nord de la Gaspésie
13-juin-19	Liste de diffusion	Avis de convocation (rappel)	Assemblée générale annuelle du CENG
19-juin-19	Liste de diffusion et liste de médias	Communiqué de presse	Lancement d'une fiche de signalement des problématiques liées à l'eau en Gaspésie (conjointement avec le CEGS)
20-juin-19	Liste de diffusion	Revue électronique	Sujets variés et mois de l'eau 2019
22-juillet-19	Liste de diffusion et liste de médias	Communiqué de presse	Suite de la tournée consultative sur les problématiques liées à l'eau au nord de la Gaspésie
9-sept-19	Liste de diffusion et liste de médias	Communiqué de presse	Sondage sur la priorisation des problématiques liées à l'eau au nord de la Gaspésie
19-nov-19	Liste de diffusion	Flash In'eau	Changements climatiques et enjeux de l'eau
20-nov-19	Liste de diffusion et liste de médias	Communiqué de presse	Annonce des cinq problématiques prioritaires liées à l'eau au nord de la Gaspésie
9-déc-19	Liste de diffusion	Courriel	1 <sup>er</sup> appel à projets du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE)
10-déc-19	Liste de diffusion	Offre d'emploi	Conseillère/conseiller en environnement – volet mobilisation et planification
11-déc-19	Liste de diffusion et liste de médias	Communiqué de presse	Lancement du 6 <sup>e</sup> appel de projets du Fonds EAU Nord Gaspésie
12-déc-19	Liste de diffusion	Revue électronique	Sujets variés
14-janv-20	Liste de diffusion	Courriel	Rappel – 6 <sup>e</sup> appel de projets du Fonds EAU Nord Gaspésie
2-mars-20	Liste de diffusion	Courriel	2 <sup>e</sup> appel à projets du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE)
24-mars-20	Liste de diffusion	Communiqué de presse	Fermeture temporaire des bureaux physiques du CENG en lien avec la COVID-19
2019-2020	Ami(e)s et abonné(e)s Facebook	Publications originales (96)	Sujets variés
		Partages (63)	Sujets variés
2019-2020	Abonné(e)s Twitter	Publications (14)	Sujets variés
		Retweets (5)	Sujets variés

## Couverture médiatique en 2019-2020

Date	Média	Type de couverture	Sujet
17-mai-2019	Télé-Sourire	Captation vidéo (télévision et site web)	Présentation sur les bonnes pratiques d'économie d'eau potable lors du tirage au sort des barils récupérateurs d'eau de pluie de la municipalité de Grande-Vallée
26-juil-2019	Radio-Canada	Entrevue radio et site web (émission Bon pied, bonne heure)	Tournée de parcours consultatifs sur les enjeux de l'eau au nord de la Gaspésie
26-juil-2019	Radio-Gaspésie	Entrevue radio et article (site web)	Tournée de parcours consultatifs sur les enjeux de l'eau au nord de la Gaspésie
18-sept-2019	G3E-EWAG	Capsule Facebook	Semaine de la culture scientifique - Dynamique des cours d'eau
25-oct-2019	Télé-Sourire	Reportage (télé et site web)	Des rivières surveillées - S'adapter pour l'avenir _ Un projet du Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie
19-nov-2019	G3E	Article Facebook	Dynamiques rivières du nord de la Gaspésie
22-nov-2019	Le réseau d'information municipal du Québec	Diffusion d'un communiqué de presse	Cinq problématiques prioritaires liées à l'eau, ses usages et ses écosystèmes au nord de la Gaspésie
2 -déc-2019	Radio-Gaspésie	Entrevue radio et site web	5 priorités pour le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie
14-janv-2020	Télé-Gaspé	Entrevue radio et site web	Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie : 6e appel de projets
15-janv-2020	Radio-Gaspésie	Article web	25 000\$ pour l'eau au nord de la Gaspésie
7-fév-2020	Télé-Sourire	Entrevue (télévision et site web)	Entrevue sur les 10 ans du CENG, le 6e appel de projets du FENG et G3E